L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

BUREAUX, No 73, RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLEANS

SAMEDI MATIN, 10 MAI.

LE BRESIL. LE BRESIL.

Avis important aux Emigrants.

L'ETABLISSEMENT d'une ligne de steamers, de la Nlle-Orléans a Rio Janeiro, en vue des émigrants, va etre par le public en ce moment, j'ai conclu avec New York and Brazil Line," un contrat par lequel cette Compagnie s'engage de transporter le personnel de mon bureau, au prix réduits suivants, 1re classe \$187 50 en or. Seconde place on entrepont, \$125 50 en or.

Le prix réduit etant de \$ 250 et \$112 50 en or, on voit combien est grande la concession qui nous est faite.

J'ai conclu, en outre, un marché avec le "Cromwell Steamship Line" qui transportera les personnes du Sud a New York moyennant \$80 en monnaie courante, et en vertu de même réduction de 50 pour cent, l'installation a New York, par le "Harrison & Allen" Line, pour \$15 en monnaie courante.

Pour obtenir des billets de passage a ces prix il faudra produire un certificat constatant que vous etes un emigrant et particulant qu'ils sont de vertus en emigrants. Les passagers devront acquitter le prix de passage avant de s'embarquer.

J'ai de plus arrangement pour que je n'ai pas que je ne serai aussi de capitaux pour etablir une ligne directe que je pourrais vous recommander, et parce que je ne veux les avantages de Nouvelle Compagnie qui vient d'entrer.

Les trois premieres familles du Sud qui ont essayé de se rendre au Brésil en partant des ports de Sud doivent leur mauvais succès, plus a la difficulté des transport. Notre peuple a aussi plus de désastres maritimes qu'aucun autre peuple d'expeditions.

Pour plus de détails, s'adresser au Bureau, au coin des rues Camp et Commune, au-dessus du City Hotel, et au dépot, rue Calliope.

T. S. WILLIAMS,
Surintendant-général du Grand Chemin de Fer de la N.-O., de J. et de N.

E. D. FROST,
Surintendant-général du Chemin de Fer Mississippi Central.

avril—12f

Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

TAUX DU FRET.

St Louis, Louisville, Cairo Columbus, Rome, Atlanta, Macon, Augusta et Charleston.

Département du Transport,
Nelle-Orléans, 1er janvier 1868.

Les expéditeurs sont informés que cette Compagnie donne maintenant des connaissements pour les susdits points.

Toutes les réclamations pour pertes, avaries ou arobe de tous genres seront promptement réglées aux lieux de livraison.

Pour plus de détails, s'adresser au Dépôt, rue Calliope, ou au bureau de la Compagnie, rue Carondelet No 6.

JAMES YOUNG, F. S. WILLIAMS,
Agent pour le fret. Surintendant général.
1 janv—1ans

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN
ARRANGEMENS D'AUTOMNE ET D'HIVER.

A partir du 1er avril 1868, les convois partiront comme suit.

DE LA VILLE.		DU LAC
6 h A. M. char à cheval.		5h A. M. char à vapeur.
6½ " " à vapeur,		7 " "
8 " " "		9½ " "
9 " " "		11½ " "
10¾ " " "		1 P. M. "
Midi " " "		1 " "
2 P. M. " "		3¼ " "
3 " " "		4½ " "
4 " " "		6¾ " "
5 " " "		8 " "
6 " " "		9½ " "
8 " " "		9 " char à cheval.

Arrangement du Dimanche.

Il y aura des chars a vapeur au lieu des char a cheval, partant de la ville tous les dimanches matin, a 8 heures. Un convoi extra partira de la ville tous les dimanches a 1 heure P. M.

A partir du 5 avril les convois partiront des deux extremités du chemin, les DIMANCHES, toutes les demi heures, de 2 heures de l'apres midi a 8 heures du soir.

Prix.—Aller et retour, le même jour 25 cents.

Les passagers qui désirent s'arreter a Gentilly doivent en prevenir l'employé avant le départ du convoi.

Pour la station de Gentilly, 15 cents.

GEO. F. PANDELY,
31mars Surintendant Général.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Sonte de la malle des State-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE PERRY donne de chemin de fer partira, du pied de la rue Ste-Anne, au face de la Place Jackson, tous les SEPT HEURES ET DEMIE P. M., et arrivera, au CONVOI DE PASSAGERS qui part d'Algiers a 8 A. M.

Les expéditeurs et consignataires de fret, en prévenant la Compagnie de Transfert de la Nlle-Orléans, au pied des rues Camp et Commune, peuvent faire recevoir et délivrer leurs marchandises, dans une partie quelconque de la ville, à des prix réduits.

Le fret pour les stations du chemin, pour les départs de Morgan City, Teche, et le livrer a la Nlle-Iberie ou St-Martinville, est reçu tous les jours (les dimanches exceptés) 7 heures du matin à 5 heures du soir au pied de la rue Ste-Anne.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche se-ra livré à Lockport, Thibodaux, Terrebonne, aux taux de baisse pour Houma, le dit jour ou il arrivera et être paye en recevant livraison.

G. W. E. SATLEY,
1avr—6m Surintendant.

Compagnie d'Assurance Germania

LE 13 du courant à l'assemblée annuelle des actionnaires de cette Compagnie, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année,

G. L. L. Mayer,	H. Zuberbier
H. H. Meyer,	O. H. Kerstendick,
Fred del Bondio,	Chs. Bendix,
A. Elmer Bader,	Chs Loeffler,
F. A. Luling,	J. F. Krantz,
Thomas Schorr,	Louis Schwarz,
August Koenig,	George Mees,
H. Blaese,	C. J. Forster,
A. Marks,	S Friedlander,
J. A. Baffer,	W. Gildenhorn,
H. F. Rumpp,	Chs. Pothoff,
J. F. Weckering,	F. M. Ziegler.

Et hier, à une réunion des Directeurs, M. D. Michel a été à l'unanimité, élu Président; M. F Del Bondio Vice-Président; M. Emile Maier, Secrétaire; et Louis Stein, Inspecteur.

Nouvelle Orleans, le 28 avril 1868.

EMILE MAIER,
29 avril—1 m Secrétaire.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

Conformément à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Total des PRIMES de l'année expirée le 29 février 1868.....$ 346,342 42

Savoir:

Primes d'incendie.....	$ 246 272 57
Primes de mer.....	184 183 70
Primes de rivières.....	104,997 15
	$ 535,453 42
En moins:	
Primes remboursées.....	$ 3,850 75
Primes non expirées.....	40,143 00
	$ 46,000 75
Montant net des primes.....	$ 502,510 67
Portes payées:	
Pertes par l'incendie.....	$ 62,597 26
Pertes sur mer.....	164,872 79
Pertes sur les rivières.....	94,502 09
	$ 342,962 14
Escompte au Hon de scrip.....	10,349 65
Taxes et Revenu intérieur.....	24,741 36
Dépenses, loyer, etc., comprises dans l'état ci-dessus.....	32,310 83
Six pour cent d'intérêt sur le scrip non payé jusqu'au 1er mars 1868.....	37,777 89
	$ 491,200 76
Réservé pour pertes non réglées.....	$ 11,272 89

La Compagnie a l'actif suivant qui dont le rapport du Comité de Finance de la Compagnie, adopté à l'unanimité par les Directeurs, en séance tenue ce jour:

Scrip à être appliqué à un capital compétant de $620,000, savoir:

Scrip et propriétés foncières.....	$ 66,598 13
Hypothèques sur propriétés foncières.....	79,010 00
Placé sur nantissement de billets.....	12,730 41
Placé en actions de banques et autres actions	123,585 00
Placé en scrip de Compagnie d'assurance....	135,392 50
Prêts garantis.....	18,200 00
Effets à recevoir.....	43,499 83
Primes en voie de perception.....	37,452 71
Encaisse.....	111,513 49
	$ 727,986 49

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.
J. F. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans,
Assermentés et signé pardevant moi, ce 29 mars 1868
PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Il sera payé, le deuxième lundi de mai prochain, aux porteurs légaux, sur pour cent d'intérêt sur tout scrip non encore payé.

— Directeurs —

Charles Briggs,	A. S. Montgomery,
Ant. Carriere,	A. Lecourt,
Geo. A. Fredick	Frank Williams,
S. Bright,	Thomas Byrne,
John Purcell,	John Thornhill,
John S. Maunsell,	W. A. Violett,
E. Anderson,	Hugh MacDonald,
Alfred Kearny,	Wm. M. Pinckard,
A. Fraychou,	John S. Wallis,
George W. Dunbar,	George Foster,
E. F. Stockmeyer,	Andrew Stewart,
Geo. W. Hyams,	S. Bell Thompson,
Arch'd Montgomery,	John Nixon, Jr,
Henry J. Vose,	R. Piagetti,
F. Marquese,	James Dalliber,
Chas Weishaar,	Rudolph Berg
H. F. Glven.	

24 avril—2m

Compagnie d'Assurance Germania, de la Nouvelle-Orléans.

SECOND ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Total des primes de l'année expirée le 31 mars 1868.....$ 269,475 46

Primes d'incendie.....	$ 193,067 71
Primes de mer.....	57,428 31
Primes de rivières.....	14,755 15
	$ 265,275 46
Moins primes remboursées..	4,857 87
Montant en réserve pour risques non expirés.....	50,630 42
	$ 55,188 29
Montant net des primes.....	$ 215,707 17
Portes payées:	
Pertes par l'incendie.....	$ 35,686 15
Pertes sur mer.....	35,612 46
Pertes sur rivières.....	4,737 98
	$ 76,036 59
Ré-assurances.....	11,994 84
Dépenses, intérêt.....	28,962 87
Taxes et revenu intérieur.....	10,296 67
25 et 5 pour cent escompte.....	38,460 45
Ren-voi pour pertes non réglées.....	10,000 10
	175,641 22
Bonifice net.....	39,065 95

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Billets pour actions.....	$ 210,000 00
Effets.....	3,585 33
Dus par comptes individuels..	29,885 77
Dus par garantes sur demande.....	64,976 66
Prêts sur hypothèque.....	21,000 00
Garanties de la ville.....	5,000 00
Garanties des Etats-Unis.....	10,000 00
En caisse.....	44,261 93
	$ 388,709 49

Le tableau qui précède est une copie exacte de celui de la Compagnie.

(Signé:) D. MICHEL, Président.
E. MAIZE, Secrétaire.

Assermenté et signés, pardevant moi, ce 11 avril A. D. 1868.

(Signé:) PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Le 9 du courant, à une réunion des Directeurs, a été résolu qu'un dividende de $10 par action est déclaré et sera porté au crédit des billets d'actions non encore payés.

D. MICHEL, Président.
C. T. FORSTER, Vice-Président.
E. MAIZE, Secrétaire.

— DIRECTEURS —

J. H. Hetmer,	C. T. Forster,
F. A. Luling,	H. Zuberbier,
Thos. Scott,	O. H. Kerstendick,
Geo. Mees,	Louis Schwarz,
Chas. Bendix,	G. L. L. Mayer,
L. F. Berje,	H. Blaese,
D. Michel,	F. Del Bondio,
August Koenig,	J. A. Blaffer,
Chas. Loeffler,	X. Welsenthal,
John Hermer,	A. Marks,
F. Fish,	J. F. Weckering,
F. M. Ziegler,	J. F. Krantz.

12 avril—1m

Aux voyageurs.—Avis important.

PRIX DU PASSAGE REDUIT.

A partir du 10 avril.

Le prix du passage par le "Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans de Jackson et du Nord"

—ET—

Par le "Chemin de Fer Mississippi Central"

seront comme suit:

New York.....	$ 55 00
Philadelphie.....	52 00
Baltimore.....	48 50
Washington.....	47 00

Pour les renseignements et les détails, s'adresser au bureau, au coin des rues Camp et Commune, au-dessus du City Hotel, et au dépot, rue Calliope.

T. S. WILLIAMS,
Surintendant-général du Grand Chemin de Fer de la N.-O., de J. et de N.

E. D. FROST,
Surintendant-général du Chemin de Fer Mississippi Central.

avril—12f

Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

TAUX DU FRET.

St Louis, Louisville, Cairo Columbus, Rome, Atlanta, Macon, Augusta et Charleston.

Département du Transport,
Nelle-Orléans, 1er janvier 1868.

Les expéditeurs sont informés que cette Compagnie donne maintenant des connaissements pour les susdits points.

Toutes les réclamations pour pertes, avaries ou arobe de tous genres seront promptement réglées aux lieux de livraison.

Pour plus de détails, s'adresser au Dépôt, rue Calliope, ou au bureau de la Compagnie, rue Carondelet No 6.

JAMES YOUNG, F. S. WILLIAMS,
Agent pour le fret. Surintendant général.
1 janv—1ans

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN
ARRANGEMENS D'AUTOMNE ET D'HIVER.

A partir du 1er avril 1868, les convois partiront comme suit.

DE LA VILLE.		DU LAC
6 h A. M. char à cheval.		5h A. M. char à vapeur.
6½ " " à vapeur,		7 " "
8 " " "		9½ " "
9 " " "		11½ " "
10¾ " " "		1 P. M. "
Midi " " "		1 " "
2 P. M. " "		3¼ " "
3 " " "		4½ " "
4 " " "		6¾ " "
5 " " "		8 " "
6 " " "		9½ " "
8 " " "		9 " char à cheval.

Arrangement du Dimanche.

Il y aura des chars a vapeur au lieu des char a cheval, partant de la ville tous les dimanches matin, a 8 heures. Un convoi extra partira de la ville tous les dimanches a 1 heure P. M.

A partir du 5 avril les convois partiront des deux extremités du chemin, les DIMANCHES, toutes les demi heures, de 2 heures de l'apres midi a 8 heures du soir.

Prix.—Aller et retour, le même jour 25 cents.

Les passagers qui désirent s'arreter à Gentilly doivent en prevenir l'employé avant le départ du convoi.

Pour la station de Gentilly, 15 cents.

GEO. F. PANDELY,
31mars Surintendant Général.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Sonte de la malle des State-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE PERRY donne de chemin de fer partira, du pied de la rue Ste-Anne, au face de la Place Jackson, tous les SEPT HEURES ET DEMIE P. M., et arrivera, au CONVOI DE PASSAGERS qui part d'Algiers a 8 A. M.

Les expéditeurs et consignataires de fret, en prévenant la Compagnie de Transfert de la Nlle-Orléans, au pied des rues Camp et Commune, peuvent faire recevoir et délivrer leurs marchandises, dans une partie quelconque de la ville, à des prix réduits.

Le fret pour les stations du chemin, pour les départs de Morgan City, Teche, et le livrer a la Nlle-Iberie ou St-Martinville, est reçu tous les jours (les dimanches exceptés) 7 heures du matin à 5 heures du soir au pied de la rue Ste-Anne.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche sera livré à Lockport, Thibodaux, Terrebonne, aux taux de baisse pour Houma, le dit jour ou il arrivera et être paye en recevant livraison.

G. W. E. SATLEY,
1avr—6m Surintendant.

Compagnie d'Assurance Germania

LE 13 du courant à l'assemblée annuelle des actionnaires de cette Compagnie, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année,

G. L. L. Mayer,	H. Zuberbier
H. H. Meyer,	O. H. Kerstendick,
Fred del Bondio,	Chs. Bendix,
A. Elmer Bader,	Chs Loeffler,
F. A. Luling,	J. F. Krantz,
Thomas Schorr,	Louis Schwarz,
August Koenig,	George Mees,
H. Blaese,	C. J. Forster,
A. Marks,	S Friedlander,
J. A. Baffer,	W. Gildenhorn,
H. F. Rumpp,	Chs. Pothoff,
J. F. Weckering,	F. M. Ziegler.

Et hier, à une réunion des Directeurs, M. D. Michel a été à l'unanimité, élu Président; M. F Del Bondio Vice-Président; M. Emile Maier, Secrétaire; et Louis Stein, Inspecteur.

Nouvelle Orleans, le 28 avril 1868.

EMILE MAIER,
29 avril—1 m Secrétaire.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

Conformément à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Total des PRIMES de l'année expirée le 29 février 1868.....$ 346,342 42

Savoir:

Primes d'incendie.....	$ 246 272 57
Primes de mer.....	184 183 70
Primes de rivières.....	104,997 15
	$ 535,453 42
En moins:	
Primes remboursées.....	$ 3,850 75
Primes non expirées.....	40,143 00
	$ 46,000 75
Montant net des primes.....	$ 502,510 67
Portes payées:	
Pertes par l'incendie.....	$ 62,597 26
Pertes sur mer.....	164,872 79
Pertes sur les rivières.....	94,502 09
	$ 342,962 14
Escompte au Hon de scrip.....	10,349 65
Taxes et Revenu intérieur.....	24,741 36
Dépenses, loyer, etc., comprises dans l'état ci-dessus.....	32,310 83
Six pour cent d'intérêt sur le scrip non payé jusqu'au 1er mars 1868.....	37,777 89
	$ 491,200 76
Réservé pour pertes non réglées.....	$ 11,272 89

La Compagnie a l'actif suivant qui dont le rapport du Comité de Finance de la Compagnie, adopté à l'unanimité par les Directeurs, en séance tenue ce jour:

Scrip à être appliqué à un capital compétant de $620,000, savoir:

Scrip et propriétés foncières.....	$ 66,598 13
Hypothèques sur propriétés foncières.....	79,010 00
Placé sur nantissement de billets.....	12,730 41
Placé en actions de banques et autres actions	123,585 00
Placé en scrip de Compagnie d'assurance....	135,392 50
Prêts garantis.....	18,200 00
Effets à recevoir.....	43,499 83
Primes en voie de perception.....	37,452 71
Encaisse.....	111,513 49
	$ 727,986 49

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.
J. F. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans,
Assermentés et signé pardevant moi, ce 29 mars 1868
PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Il sera payé, le deuxième lundi de mai prochain, aux porteurs légaux, sur pour cent d'intérêt sur tout scrip non encore payé.

— Directeurs —

Charles Briggs,	A. S. Montgomery,
Ant. Carriere,	A. Lecourt,
Geo. A. Fredick	Frank Williams,
S. Bright,	Thomas Byrne,
John Purcell,	John Thornhill,
John S. Maunsell,	W. A. Violett,
E. Anderson,	Hugh MacDonald,
Alfred Kearny,	Wm. M. Pinckard,
A. Fraychou,	John S. Wallis,
George W. Dunbar,	George Foster,
E. F. Stockmeyer,	Andrew Stewart,
Geo. W. Hyams,	S. Bell Thompson,
Arch'd Montgomery,	John Nixon, Jr,
Henry J. Vose,	R. Piagetti,
F. Marquese,	James Dalliber,
Chas Weishaar,	Rudolph Berg
H. F. Glven.	

24 avril—2m

Compagnie d'Assurance Germania, de la Nouvelle-Orléans.

SECOND ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Total des primes de l'année expirée le 31 mars 1868.....$ 269,475 46

Primes d'incendie.....	$ 193,067 71
Primes de mer.....	57,428 31
Primes de rivières.....	14,755 15
	$ 265,275 46
Moins primes remboursées..	4,857 87
Montant en réserve pour risques non expirés.....	50,630 42
	$ 55,188 29
Montant net des primes.....	$ 215,707 17
Portes payées:	
Pertes par l'incendie.....	$ 35,686 15
Pertes sur mer.....	35,612 46
Pertes sur rivières.....	4,737 98
	$ 76,036 59
Ré-assurances.....	11,994 84
Dépenses, intérêt.....	28,962 87
Taxes et revenu intérieur.....	10,296 67
25 et 5 pour cent escompte.....	38,460 45
Ren-voi pour pertes non réglées.....	10,000 10
	175,641 22
Bonifice net.....	39,065 95

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Billets pour actions.....	$ 210,000 00
Effets.....	3,585 33
Dus par comptes individuels..	29,885 77
Dus par garantes sur demande.....	64,976 66
Prêts sur hypothèque.....	21,000 00
Garanties de la ville.....	5,000 00
Garanties des Etats-Unis.....	10,000 00
En caisse.....	44,261 93
	$ 388,709 49

Le tableau qui précède est une copie exacte de celui de la Compagnie.

(Signé:) D. MICHEL, Président.
E. MAIZE, Secrétaire.

Assermenté et signés, pardevant moi, ce 11 avril A. D. 1868.

(Signé:) PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Le 9 du courant, à une réunion des Directeurs, a été résolu qu'un dividende de $10 par action est déclaré et sera porté au crédit des billets d'actions non encore payés.

D. MICHEL, Président.
C. T. FORSTER, Vice-Président.
E. MAIZE, Secrétaire.

— DIRECTEURS —

J. H. Hetmer,	C. T. Forster,
F. A. Luling,	H. Zuberbier,
Thos. Scott,	O. H. Kerstendick,
Geo. Mees,	Louis Schwarz,
Chas. Bendix,	G. L. L. Mayer,
L. F. Berje,	H. Blaese,
D. Michel,	F. Del Bondio,
August Koenig,	J. A. Blaffer,
Chas. Loeffler,	X. Welsenthal,
John Hermer,	A. Marks,
F. Fish,	J. F. Weckering,
F. M. Ziegler,	J. F. Krantz.

12 avril—1m

ANNONCES PARISIENNES Publiées par M. H. GAILLARDET,

No 21, rue TRÉVISE, PARIS.

PILULES DEHAUT

(Voir la Brochure qui se donne gratuitement.)

Les substances végétales que ce puissant remède ont été choisies et combinées d'après la connaissance intime de l'action de chacune d'elles sur LES DIVERSES PARTIES DE L'ESTOMAC ET DU CANAL INTESTINAL, et sur LES FIBRES ET DU SANG DE L'HOMME PENDANT QUE LES MEILLEURS ALIMENTS ET LES BOISSONS LES PLUS FORTIFIANTES, ce qui permet à chacun de choisir, pour chaque cas particulier, le traitement le plus approprié à son état, et de le suivre intelligemment le meilleur pour lui. Ce n'est pas peu dans ces occupations, tout en évitant le dégoût et la fatigue que les autres médecines occasionnent toujours. Ces avantages produisent, constatés en France depuis plus de vingt années par des milliers de malades, ont rendu les *Pilules Dehaut* d'un usage populaire.—Ces pilules sont souveraines pour combattre la *constipation* et tous les maux qui en dépendent.—Comme simple purgatif, elles sont préférables entre les mains qui en dépendent.—Comme simple purgatif, elles sont préférables entre les mains qui en dépendent, n'exigeant ni tisane, ni diète, ni peau, ni besoin, les prendre toute sorte de médecines, parce que, n'exigeant ni tisane, ni diète, ni peau, ni besoin, les prendre pendant plusieurs jours de suite sans dégoût.—Mais, par-dessus tout, elles sont souveraines dans les avantages inappréciables qu'elles donnent pendant toute la durée du traitement de toutes les affections chroniques telles que, &c., &c., &c., parce que la bonne nourriture qu'on prend en même temps pousse les, &c., &c., &c., parce que la bonne nourriture qu'on prend en même temps pousse les sucs digestifs, contenus en grande quantité dans les glandes salivaires, sur tout les organes digestifs et le sang, pendant toute la durée du traitement, sans aucune diminution, et ne laissent pas de peu dans ses occupations, tout en évitant le dégoût et la fatigue que les autres médecines occasionnent toujours. Ces avantages produisent, constatés en France depuis plus de vingt années par des milliers de malades, ont rendu les *Pilules Dehaut* d'un usage populaire.—Ces pilules sont souveraines pour combattre la *constipation* et tous les maux qui en dépendent.—Comme simple purgatif, elles sont préférables entre les mains qui en dépendent, n'exigeant ni tisane, ni diète, ni peau, ni besoin, les prendre toute sorte de médecines, parce que, n'exigeant ni tisane, ni diète, ni peau, ni besoin, les prendre pendant plusieurs jours de suite sans dégoût.—Mais, par-dessus tout, elles sont souveraines dans les avantages inappréciables qu'elles donnent pendant toute la durée du traitement de toutes les affections chroniques telles que, &c., &c., &c., parce que la bonne nourriture qu'on prend en même temps pousse les sucs digestifs, contenus en grande quantité dans les glandes salivaires, sur tout les organes digestifs et le sang, pendant toute la durée du traitement, sans aucune diminution, et ne laissent pas de peu dans ses occupations, tout en évitant le dégoût et la fatigue que les autres médecines occasionnent toujours. Ces avantages produisent, constatés en France depuis plus de vingt années par des milliers de malades, ont rendu les *Pilules Dehaut* d'un usage populaire.—Ces pilules sont souveraines pour combattre la *constipation* et tous les maux qui en dépendent.—Comme simple purgatif, elles sont préférables entre les mains qui en dépendent, n'exigeant ni tisane, ni diète, ni peau, ni besoin, les prendre toute sorte de médecines, parce que, n'exigeant ni tisane, ni diète, ni peau, ni besoin, les prendre pendant plusieurs jours de suite sans dégoût.—Mais, par-dessus tout, elles sont souveraines dans les avantages inappréciables qu'elles donnent pendant toute la durée du traitement de toutes les affections chroniques telles que, &c., &c., &c., parce que la bonne nourriture qu'on prend en même temps pousse les